

STOCKAGE DU MATÉRIEL

Le parquet doit être stocké dans des locaux :

- abrités, où il n'y a pas de risque de dommages dus à la présence d'autres matériaux ou à une éventuelle manipulation par des personnes non autorisées;
- fermés et secs. Ils ne doivent pas pouvoir être affectés par la pluie ou la neige et ne doivent pas présenter de stagnation d'eau;
- à des températures toujours comprises entre +15°C et +30°C.

Dans tous les cas, les colis de parquet ne doivent jamais être placés directement au sol, mais toujours intercalés sur une palette (si possible, conserver l'emballage d'origine).

Dans les pays très froids (par exemple l'extrême nord ou l'extrême sud du globe), le parquet doit être stocké dans des locaux chauffés dont la température est d'au moins 15°C (59°F).

Dans les pays très chauds (par exemple les pays de la ceinture équatoriale ou proches de celle-ci), le parquet doit être stocké dans des locaux réfrigérés dont la température ne dépasse pas 30°C (86°F).

Ces instructions sont également valables pour le transport.

Il ne faut jamais stocker le parquet dans des endroits soumis à l'action directe du soleil (par exemple, des conteneurs laissés à l'air libre ou des entrepôts avec des toits métalliques).

Ne jamais ouvrir les emballages avant la pose.

CONDITIONS INTÉRIEURES ET VÉRIFICATION DU SOL

CONDITIONS INTERIEURES

Avant l'installation, assurez-vous que tous les travaux sur le chantier (maçonnerie, plomberie, électricité, etc.) ont été achevés. Vérifier que le taux d'humidité relative soit compris entre 40% et 65% et que la température de l'air ne descende jamais en dessous de 15°C pendant la période la plus froide et ne dépasse pas 30°C pendant la période la plus chaude.

Le respect de ces conditions est important pour éviter la déformation des lames et surtout pour assurer la bonne utilisation et le fonctionnement des colles et autres produits utilisés pour la pose.

VERIFICATION DU SOL

Le support sur lequel sera posé le parquet doit avoir une surface lisse, plane et compacte pour assurer la meilleure tenue de collage et le meilleur contact possible entre le parquet et celui-ci.

CHAPES TRADITIONNELLES, CHAPES AUTONIVELANTES À BASE DE CIMENT

Avant la mise en œuvre, effectuer les contrôles suivants:

- **Contrôle de la planéité du support:** placer une règle de 2 m de longueur sur le support et vérifier qu'il n'y ait pas de creux supérieurs à 3 mm.
- **Contrôle de la solidité structurelle:** si on martèle la surface du support, ni fissures profondes, ni marques doivent apparaître.
- **Contrôle de la compacité de la surface du support:** il ne devrait pas être possible avec la pointe d'un clou de créer une rainure profonde dans le béton et cette action ne doit pas engendrer la formation de poussière.
- **Contrôle des fissures:** les seules microfissures qui se forment au milieu des pièces et qui ne partent jamais d'un sommet des murs de celles-ci sont permises. Toutes les autres fissures, en particulier celles qui partent d'un sommet des murs et/ou qui affectent toute l'épaisseur du support, doivent être consolidées par des produits appropriés.
- **Contrôle du nettoyage de la surface:** on doit nettoyer soigneusement la surface du sol.
- **Contrôle de la teneur d'humidité:** la teneur en eau du support doit être comprise dans les limites recommandées pour chaque type de sol spécifique.

Le contrôle de l'humidité résiduelle dans le support doit être exécuté en utilisant uniquement un hygromètre à carbure de calcium (d'autres appareils de mesure pourraient donner des mesures erronées).

Dans le cas de chapes ciment, chapes ciment autonivelantes et anciens sols durs (valeur à étudier dans la chape ci-dessous), la valeur maximale d'humidité dans le support admis pour la pose et à respecter impérativement, est de 2,0% CM pour une épaisseur maximale de 80 mm.

Au-delà de 80 mm d'épaisseur, réduire la valeur à considérer appropriée.

Dans le cas de chapes anhydrite, la valeur maximale d'humidité dans le support permise pour la pose et à respecter impérativement, est de 0,4% CM.

Dans le cas d'un support en panneaux de bois, la valeur maximale d'humidité dans la sous-couche permise pour la pose est de 10%. Une humidité plus élevée des panneaux peut endommager le parquet.

En cas d'installation sur un système de chauffage au sol voir le paragraphe ci-dessous.

Si les conditions requises ne sont pas respectées, des mesures correctives doivent être prises avant le début de la pose.

CHAPES ANHYDRITE (SULFATE DE CALCIUM)

Avant la mise en œuvre, effectuer les contrôles suivants:

- **Contrôle de la planéité du support:** placer une règle de 2 m de longueur sur le support et vérifier qu'il n'y ait pas de creux supérieurs à 3 mm.
- **Contrôle de la solidité structurelle:** si on martèle la surface du support, ni fissures profondes, ni marques doivent apparaître.
- **Contrôle du nettoyage de la surface:** on doit nettoyer soigneusement la surface du sol.
- **Contrôle de la teneur d'humidité:** la teneur en eau du support doit être comprise dans les limites recommandées. Le contrôle de l'humidité résiduelle dans le support doit être exécuté en utilisant uniquement un hygromètre à carbure de calcium (d'autres appareils de mesure pourraient donner des mesures erronées). Dans le cas de chapes anhydrite la valeur maximale d'humidité admise pour la pose et à respecter impérativement, est de 0,4% CM.

Si les conditions requises ne sont pas respectées, des mesures correctives doivent être prises avant le début de la pose.

SUPPORT EN PANNEAUX BOIS

Avant la mise en œuvre, effectuer les contrôles suivants:

- **Contrôle de la planéité du support:** placer une règle de 2 m de longueur sur le support et vérifier qu'il n'y ait pas de creux supérieurs à 3 mm.
- **Épaisseur des panneaux :** minimum 15 mm.
- **Sens de pose:** sens de pose à définir afin que les lignes de jonction entre les lames de parquet ne coïncident jamais avec les lignes de jonction des panneaux de bois sous-jacents.
- **Contrôle de la teneur en humidité:** à vérifier impérativement pour s'assurer que les panneaux ont une humidité maximale de 10%. Une humidité supérieure peut endommager le parquet.

Si les conditions requises ne sont pas respectées, des mesures correctives doivent être prises avant le début de la pose.

PLANCHER PREEXISTANT

La pose d'un parquet Listone Giordano® peut également être effectuée sur un plancher préexistant, à condition que soient vérifiés tous les critères de planéité, de solidité (principalement en tant qu'adhésion parfaite à leur sous-sol), de compacité, de nettoyage de la surface et d'absence de fissures ainsi que d'humidité résiduelle ou de remontée nécessaire pour assurer le contact correct en tout point de la surface et la protection contre les agents extérieurs indésirables.

Pour l'installation sur un sol dur existant (céramique, pierre, etc.), il faut veiller à ce que la surface soit de nature à assurer une bonne adhérence: toutes les mesures nécessaires doivent être prises en compte avec un traitement préliminaire de nettoyage en profondeur, de dégraissage et de grattage de la surface par des moyens mécaniques et/ou des produits chimiques appropriés. La pose collée n'est pas compatible avec des revêtements préexistants de type sol textiles ou élastiques (tapis, moquette, PVC, lino, etc.) et avec des revêtements de sol en céramique non solidement adhérents à leur sous-sol.

Dans ces cas les revêtements doivent donc nécessairement être retirés.

INSTALLATION SUR UN SYSTEME DE CHAUFFAGE AU SOL

Quand la pose collée est réalisée sur un système de chauffage au sol, il est nécessaire de vérifier avant tout autre chose que:

- le système de chauffage soit un système qui fonctionne correctement et à basse température;
- le système soit muni d'outils de régulation appropriés afin d'éviter que la température de la surface du parquet ne dépasse jamais 27°C pendant la période de chauffage ;
- le système soit conçue de manière à éviter catégoriquement la formation de condensation à chaque niveau de stratification du système, c'est-à-dire à la fois superficielle et interstitielle, pendant la période de refroidissement.

Si ces précautions ne sont pas entièrement respectées, le parquet pourrait subir non seulement des déformations dimensionnelles mais aussi des dommages permanents irréversibles.

Reportez-vous au paragraphe suivant "Conditions climatiques" en ce qui concerne les conditions extrêmes possibles.

Les produits de la collection Listone Giordano® ayant un support contreplaqué peuvent aussi être utilisés en conditions de température et d'humidité hivernal extrêmes, c'est-à-dire avec une humidité relative de l'air réduite jusqu'à 30% et avec des températures à la surface du parquet allant jusqu'à 29° C.

Dans ces conditions extrêmes, qu'elles ne sont pas optimales néanmoins pour la santé et le bien-être des personnes, le produit gardera son intégrité et sa fonctionnalité ; toutefois, il pourra présenter des phénomènes typiquement liés au retrait du bois, tel que la déformation de la section des lames (tuilage concave), l'apparition de disjoints entre les lames et aussi l'apparition de fractures au sein de la lame.

En cas de pose sur un chauffage au sol, les conditions du support seront encore plus importantes, en particulier les limites d'humidité qui, dans le cas de chape de ciment, devra contenir un maximum de 1,7% CM d'humidité résiduelle et, dans le cas de chapes anhydrite, un maximum de 0,2 % d'humidité résiduelle.

Sur un chauffage au sol la pose collée est fortement recommandée, car elle permet d'obtenir des performances nettement meilleures en termes de conductivité de la chaleur et de stabilité dimensionnelle des lames.

Les principales valeurs de résistance thermique (plus la résistance thermique est faible, meilleure est la transmission de la chaleur) dans des conditions de pose collée sont données dans le tableau suivant :

PRODUIT	EPAISSEUR TOTALE	RESISTANCE THERMIQUE R [m² K / W]*
Plank 140, 190 et 230, Ancien/Quattrocento Italiano	14,0 mm	0,086
Slide et Foxtrot (sp 13 mm), Factum, Pearl	13,0 mm	0,083
Perigal	13,0 mm	0,074
Fabrique	12,5 mm	0,078
Listone 140 et 190, Heritage 140 et 190, Desir, Undici, Decò, Medoc, Slide et Foxtrot (sp. 12,5 mm), Biscuit, Between, Conte	12,5 mm	0,077
Prima 140, 140 smart et 190 (B)	10,0 mm	0,062
Prima 140, 140 smart et 190 (P)	11,5 mm	0,084
Listone 90 et 70 (B)	11,0 mm	0,067
Listone 90 et 70 (P)	12,5 mm	0,096
Corona 70	9,0 mm	0,055
Listone flottante 140 et 190	15,0 mm	0,110
Prima flottante 140 et 190	14,0 mm	0,104
Réserve	18,0 mm	0,125
Loop	11,5 mm	0,092
Godron	12,5 / 14,0 mm	0,109

*valeurs indicatives se référant à la version avec couche noble en Chêne.

En cas de pose flottante, il faut ajouter à la résistance thermique du bois celle de la sous couche acoustique et celle des inévitables lames d'air qui se forment sous le plancher, en particulier en cas d'irrégularités du support. Dans l'ensemble, la résistance thermique peut augmenter considérablement.

Dans le cas de la détection de **lames présentant des défauts de quelque nature, celles-ci doivent être mise de côté** ou, dans les cas les plus graves, il faut arrêter la pose.

La mise en œuvre du matériel constitue son acceptation.

Margaritelli effectuera la reprise et le remplacement de tous les éléments non posés dont la défectuosité est prouvée.

TECHNIQUE DE POSE

Pour chaque version de produit, seules certaines techniques de pose sont admissibles.

En fonction de la technique de pose, suivez les indications du paragraphe correspondant ci-dessous.

POSE COLLEE

Choisir une colle qui soit compatible avec les caractéristiques du support et qui empêche l'humidité de migrer vers le bois (ne pas utiliser des adhésifs pouvant contenir de l'eau).

La colle Ecolfit® Listone Giordano® est une colle monocomposant à base de polymères, sans solvants ni isocyanates, à très faible émission de substances organiques volatiles spécialement conçue pour toute la gamme de parquet Listone Giordano®.

N'utilisez pas de colles bicomposantes car elles sont capables d'endommager de manière significative et irréversible l'aspect de toutes les finitions appliquées, en particulier celles à base d'huiles.

Étaler la colle sur le sol à l'aide d'une spatule crantée appropriée et poser les lames en exerçant une légère pression.

Appliquer la colle de manière homogène sur toute la surface du support, en évitant les collages par bandes ou en discontinus.

Ne pas appliquer la colle directement sur la face arrière des lames.

Ouvrez les emballages du parquet au fur et à mesure que vous en avez besoin et laissez-les parfaitement fermés jusqu'à ce que vous ayez besoin de les utiliser.

Les lames doivent être encadrées entre elles par une action manuelle, car l'utilisation d'outils de support à la pose (maillets, par exemple) peuvent endommager la surface et les arêtes.

Pendant cette opération, veiller à ne pas faire remonter la colle à l'intérieur des joints et à éviter de salir la surface.

Sur toutes les finitions à base d'huile, il est formellement interdit d'utiliser Puliplus Listone Giordano® ou tout autre solvant agressif pour enlever les résidus de colle.

Sur le périmètre des pièces, y compris au point de jonction avec des seuils d'autres matériaux de revêtement de sol, il est obligatoire de laisser un joint de dilatation d'une largeur tel qu'il puisse être entièrement recouvert par les plinthes à installer le long des murs et avec des seuils de raccordement à installer pour les jonctions avec d'autres sols.

Ces joints ne pourront jamais être d'une largeur inférieure à 8 mm pour les joints périmétriques et à 3 mm pour les joints intermédiaires et de contact avec d'autres types de revêtements de sol.

En cas de pose sur une surface dépourvue des bonnes caractéristiques de planéité, il est nécessaire d'apposer des poids appropriés sur les lames de parquet jusqu'au séchage complet de la colle, afin de les faire adhérer pleinement au support et éviter des zones mal collées qui offriraient un son sourd au piétinement.

Cette procédure est également nécessaire en cas de présence d'une légère courbure des éléments (qui n'affecte pas leur mise en œuvre).

POSE FLOTTANTE

En cas de pose flottante, s'il y a un risque d'infiltration d'humidité (par exemple au rez-de-chaussée) ou de présence d'humidité résiduelle (par exemple sur des planchers réalisés récemment et/ou contenant des matériaux allégés) il est nécessaire de poser une double toile en polyéthylène sur le support et de rabattre de quelques centimètres sur les murs, afin de former une barrière efficace à la remontée de l'humidité.

Avant de commencer la pose des lames, il est nécessaire d'étendre une sous couche ayant une fonction d'isolation acoustique.

La pose des lames devra être effectuée en appliquant au préalable un cordon de colle (utiliser une colle spécifique pour parquets flottants) sur la lèvre inférieure de la languette de la lame.

Lors de la pose, il faut veiller à ne pas faire coïncider les joints des lames sur deux ou plusieurs rangées adjacentes.

Il est donc conseillé de créer le bon décalage en dimensionnant correctement la longueur de la première lame de la rangée.

Sur tout le périmètre des pièces, ainsi qu'au niveau des portes et des points de jonction avec d'autres sols, il est nécessaire de laisser un joint de dilatation d'une largeur comprise entre 8 et 10 mm (ou plus si les lieux sont particulièrement larges) à recouvrir avec des plinthes le long des murs et avec des seuils aux niveaux des passages de portes ou de jonctions avec d'autres types de sol.

Des joints de dilatation intermédiaires d'une largeur de 8 mm doivent être prévus tous les 6 à 8 mètres, tant dans le sens de la largeur des lames que dans celui de leur longueur.

Lors de la pose, la colle qui est accidentellement en contact avec la surface des lames doit être enlevée rapidement.

Si la colle est enlevée après son séchage, on va courir le risque, en raison du frottement énergique nécessaire, de modifier localement la brillance du parquet.

DL 01 – Septembre 2023

Les prescriptions indiquées dans la fiche découlent de la recherche et de l'expérience directe de l'Entreprise et sont valables en général, en raison de l'impossibilité de prévoir toutes les variables environnementales et d'application.